

Lettre adressée aux députés Yannick Kerlogot et Eric Bothorel à propos de la constitution d'un nouveau gouvernement israélien

Monsieur le député,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la situation gravissime créée par la constitution d'un nouveau gouvernement israélien ouvertement annexionniste.

La Palestine s'efforce, avec détermination mais des moyens extrêmement limités, de faire face à la pandémie de Covid-19 et tente pour ce faire de coopérer avec les autorités sanitaires israéliennes, en dépit de provocations quotidiennes des colons israéliens et de l'armée qui sont chaque jour documentées par des ONG israéliennes et palestiniennes.

C'est en invoquant cette crise sanitaire que Benyamin Netanyahu et Benny Gantz se sont retrouvés pour constituer un gouvernement. Pendant les six prochains mois censés être consacrés à l'urgence sanitaire, une seule décision politique est prévue : l'annexion de la Vallée du Jourdain programmée à partir du 1er juillet. D'ici là, ils travaillent, en pleine coopération avec les Etats-Unis, à la préparer techniquement en précisant dans le détail les terres concernées.

Je vous demande d'intervenir auprès du gouvernement et du Président de la République pour que la France ne laisse pas sans réponse cette violation du droit international qui bafoue la Charte de l'ONU et serait un nouveau pas dans la pérennisation de la situation d'apartheid.

Josep Borrell, Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, avait clairement averti que l'UE ne laisserait pas sans réaction une décision d'annexion. Et Benny Gantz avait été, en vain, invité par ces mêmes canaux européens à ne pas participer au jeu annexionniste dans un nouveau gouvernement.

La France, qui doit reconnaître sans plus attendre l'État de Palestine sur l'ensemble des territoires occupés en 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale, doit en même temps s'opposer à cette violation du droit avec tous les moyens dont elle dispose en prenant des mesures de rétorsion économiques et politiques et en suspendant toute coopération avec l'Etat d'Israël.

Je vous remercie de faire vôtre cette démarche et de bien vouloir me tenir informé des suites que vous y donnerez.

Dans cette attente, je vous prie de croire en ma profonde considération.